

LISTE DES DELIBERATIONS

DE LA SÉANCE DU

5 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq septembre, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé au lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de M. BOULAY Jean Albert, Maire.

Mme TOURNEAU Guylaine a été élue secrétaire.

Convocation du 1^{er} septembre 2022

PRESENTS : Mesdames KROVIARSKI-PORTEVIN Bénédicte, CARMINATI Catherine, TOURNEAU Guylaine, BIGOT Laetitia, DA SILVA VILLE Sandrine, Mme LE GALL Céline, MARTZOLFF-HOUDIN Magali, Messieurs BOULAY Jean Albert, BIGOT Jacky, RIDOR Gérard, M. BOURDON Jean-Marie, AMIOT Michel, M. ABDALLAH Georges, M. THERET Jean-Pierre,

ABSENTS ET EXCUSES : M. BAUDIN Jean-Paul donne pouvoir à M. BIGOT Jacky

Nombre de membres du conseil : 15

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 15

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : Approbation du procès-verbal du 4 juillet 2022

2022-37 FINANCES LOCALES : Les prix des repas du restaurant scolaire au 1^{er} novembre 2022 seront de :

- Repas enfant RPI : 3.64 €
- Repas enfant hors RPI : 4.64 €
- Repas adulte : 4.80 €

2022-38 FINANCES LOCALES : A compter du 1^{er} octobre 2022, un forfait électricité sera appliqué pour la location des salles à savoir :

- La grande salle forfait de 85.00 €
- La petite salle forfait de 20.00 €
- Les 2 salles forfait de 105.00 €

2022-39 AUTRE COMPETENCE : M. RIDOR Gérard est désigné correspondant incendie et secours

2022-40 FINANCES LOCALES : La décision modificative pour un changement d'imputation de l'article 775 au 7788 pour un montant de 38 000.00 € a été acceptée.